



## CHARTRE DU VOLONTAIRE ACCUEILLI PAR LA COMMUNAUTE DES DIACONESSES DE REUILLY

### TA VOLONTE, SEIGNEUR

Comment ta volonté, Seigneur Jésus, se fait-elle jour dans l'opacité de nos esprits ?

Comment peut-on dire : cette chose est bonne, plutôt que celle-là ?

Eclaire-nous, Dis-nous la parole qui libère de l'errance et de l'incertitude.

Ne nous laisse pas trop longtemps au carrefour des possibles, mais fais résonner à nos oreilles la voix qui dit : c'est ici le chemin, marchez-y.

Règle de Reuilly

Le volontariat est l'engagement d'une personne qui fait don de son temps et/ou de ses compétences, librement et gratuitement, à plein temps. La Communauté des Diaconesses de Reuilly vous invite à découvrir la vie au sein d'une Communauté religieuse protestante :

### STATUT ET ÂGE

- Le travail est bénévole
- Tu as 18 ans minimum

### LOGEMENT ET REPAS

- Tu es nourri(e) et logé(e) par la Communauté
- Les frais de transport, pharmacie, buanderie, poste et hygiène sont à ta charge

### VIE LITURGIQUE

- Tu te joindras à nos offices qui rythment nos journées
- Tu participeras selon tes dons (instrument de musique, chant...)

### TRAVAIL

- Ton travail est entièrement bénévole et il participe à la vie de la Communauté  
Le travail fait partie intégrante de notre vie
- Tu pourras participer à l'entretien de la maison
- Tu pourras préparer les repas pour la Communauté et les retraitants
- Tu pourras accueillir des retraitants
- Tu pourras participer à l'entretien du parc
- Tu pourras participer à nos travaux d'artisanat...

### DECOUVERTE

- Ce séjour te permettra de découvrir la Communauté et le Protestantisme dans une perspective oecuménique
- De participer à des moments bibliques avec une sœur
- D'approfondir ta connaissance de la langue française si tu viens d'un autre pays
- De partager régulièrement un repas avec les autres engagés bénévoles et une sœur pour poser vos questions
- D'avoir du temps libre pour découvrir les richesses culturelles, ecclésiales, qui nous entourent

### INSCRIPTION

- Tu peux t'inscrire en nous envoyant une lettre ou en téléphonant à Sœur Bénédicte ou à Sœur Marie-Liesse.
- Une fiche d'inscription te sera envoyée
- La durée de ton séjour est d'un mois minimum

## ASSURANCES

- Une assurance couvre les volontaires contre le risque d'accidents
- Si tu es Français, viens avec ta carte vitale et ta carte mutuelle
- Si tu n'es pas ressortissant(e) français(e), apporte un formulaire E111 (délivré par ta caisse d'assurance maladie) ou une attestation d'assurance maladie valable sur la durée du séjour
- En cas de maladie, les frais médicaux ne sont pas couverts

## TU APPORTERAS

- Affaires de toilettes
- Vêtements de travail
- Autres (instruments de musique, bible...)

## TU RESPECTERAS

Dès ton arrivée, tu t'engageras à respecter les règles de vie et les valeurs de la Communauté des Diaconesses de Reuilly :

- Respect des autres (les comportements agressifs, la violence, les propos racistes, discriminatoires ou non œcuméniques ne sont pas tolérés)
- Respect des horaires de travail qui te seront transmis
- Respect de la durée de ton engagement dans la Communauté
- Respect des règles de vie de la Communauté (lieux et temps de silence, parole)
- Respect de la démarche personnelle des personnes que tu côtoieras à la maison d'accueil
- Respect du lieu de la maison d'accueil où vous vivrez avec les autres volontaires en veillant à son entretien, à sa beauté et à son mode de vie
- Non consommation d'alcool et de stupéfiants

Une semaine de partage de notre vie te permettra de préciser ton désir et de discerner tes attentes, comme préalable à l'acceptation de ta demande.

**Communauté des Diaconesses de Reuilly**  
**Sœur Bénédicte ou Sœur Marie-Liesse**

10 rue Porte de Buc  
78 000 VERSAILLES  
Tél : 01 39 24 18 80

E-mail : [reuillyaccueil@free.fr](mailto:reuillyaccueil@free.fr)

Site internet : [www.oidr.org](http://www.oidr.org)